

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 4 novembre 2016

12^{ème} Commission
N° CP-2016-10-12-3

Service instructeur
DAJD - Service des Affaires Juridiques

Service consulté

**ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2016**

Résumé : La présente communication a pour objet de présenter et de rendre compte des travaux de la Commission des Services Publics Locaux de notre collectivité au cours de l'année 2016. La CCSPL s'est réunie une fois cette année, le 30 septembre dernier, pour examiner les rapports d'activité 2015 de nos services publics externalisés et pour émettre un avis préalable à l'évolution statutaire de l'ADAUHR en agence technique départementale.

La réglementation applicable

L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) dans les départements.

En premier lieu, la CCSPL se réunit pour donner des avis préalables à toute décision de lancement d'une délégation de service public, d'un partenariat public-privé ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

En second lieu, la CCSPL doit se réunir annuellement pour être informée de l'évolution des services publics externalisés de la collectivité, en examinant les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et les cocontractants des contrats de partenariat, ainsi que les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La Commission Consultative des Services Publics du Département du Haut-Rhin

La CCSPL du Département du Haut-Rhin, présidée par le Président du Conseil départemental, membre de droit, est composée de six autres Conseillers départementaux, qui ont été désignés par le Conseil départemental le 2 avril 2015. Il s'agit de Mesdames Sabine DREXLER, Karine PAGLIARULO et Catherine RAPP et de Messieurs Alain GRAPPE, Lucien MULLER et Philippe TRIMAILLE.

En outre, notre commission consultative est composée des délégués des associations représentatives de la société civile haut-rhinoise, dont l'association Alsace Destination Tourisme, l'Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin, l'Union Fédérale des Consommateurs du Haut-Rhin, l'Association Alsace Nature et l'Association d'Aide aux Personnes Agées APALIB'.

Les travaux de la CCSPL du Département du Haut-Rhin pendant l'année 2016

La CCSPL du Département du Haut-Rhin s'est réunie une seule fois cette année, lors de sa réunion annuelle, tenue le 30 septembre 2016.

Étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion:

1. l'examen des rapports d'activités pour l'année 2015 des services publics départementaux externalisés suivants :
 - l'abattoir départemental de Cernay,
 - l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin - ADAUHR,
 - le réseau départemental de télécommunications électroniques à haut débit,
 - la régie départementale de production d'énergie électrique,
2. l'avis préalable à l'évolution statutaire de l'ADAUHR en agence technique départementale relevant de l'article L 5511-1 du Code général des collectivités territoriales.

Lors de cette réunion, la Commission a pris acte des rapports d'activité des quatre services publics départementaux externalisés précités pour l'année 2015 et a émis un avis favorable au projet d'évolution statutaire de l'ADAUHR en agence technique départementale

Le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2016, signé le 10 octobre 2016, est joint au présent rapport.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir :

- prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2016, tel qu'exposé dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN